

TABLEAU 3
COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS
INTERNATIONAUX DU CANADA
(en millions de dollars)

<u>Postes</u>	1981		<u>Solde</u>
	<u>Recettes</u>	<u>Palements</u>	
Marchandises	84 140	77 504	6 636
Services	14 859	29 673	- 14 814
dont:			
- services pouvant faire l'objet d'échanges internationaux	(11 700)	(14 800)	- (3 100)
- services ne pouvant faire l'objet d'échanges internationaux	(3 100)	(14 800)	- (11 700)
Transferts	3 058	1 456	1 602
Total	102 057	108 633	- 6 576

Le tableau 3 montre que le commerce de marchandises permet de combler le déficit enregistré aux chapitres des services et des revenus de placement. La situation opposée existe aux Etats-Unis.

Il sera maintenant question des services qui, à nos yeux, peuvent faire l'objet d'échanges internationaux, c'est-à-dire que nous allons exclure de notre examen les revenus de placement. Les transactions gouvernementales ont été comprises dans le travail effectué pour le compte du Groupe de travail et, sauf indications contraires, elles sont incluses dans les chiffres ci-dessus. Tout compte fait cependant, le Groupe de travail est porté à croire que les transactions du gouvernement ne devraient pas être considérées comme des services pouvant faire l'objet d'échanges internationaux étant donné qu'elles ne sont pas de nature commerciale.

2. Transactions du Canada au titre de services pouvant faire l'objet d'échanges internationaux

En 1981, les recettes du Canada au titre des services de voyages, de fret et d'expédition, des transactions gouvernementales, des services commerciaux et personnels et des autres transactions en services se sont élevées à 11,7 milliards de dollars, soit quelque 3,6 % du PNB total. Cette même année toutefois, les paiements du Canada pour cette